



Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de bâtiments communaux pour l'installation de la « Maison pour tous »

Acte d'engagement

N° du marché : 0918

**Marché public de maîtrise d'œuvre conclu selon la procédure adaptée
Article 28 du Code des marchés publics approuvés par le décret N°2006-975 du
1eraoût 2006 et les décrets N°2008-1355 et N°2008 -1356 du 19 décembre 2008**

**Signataire du marché : M.le Maire agissant en vertu
de la délibération n° 25/2009
en date du 25 mars 2009**

**Comptable public assignataire des paiements :
M. le Trésorier de Sénart
Hôtel des finances
6 allée de la mixité
77127 Lieusaint cedex**

Article premier – Maîtrise d'ouvrage

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Cesson
8 Route de Saint Leu
77240 CESSON

Personne habilitée à signer le marché : **Monsieur le Maire de Cesson**,
agissant en vertu de la délibération n°25/2009 en date du 25 mars 2009

Conducteur d'opération :

La conduite de l'opération est assurée par la direction des services techniques représentée par Monsieur Anthony CUNAUULT, le Directeur. En cas d'absence de ce dernier, son remplacement sera assuré par Monsieur Patrick, son Adjoint.

Article 2 - Contractant(s)

Le, contractant unique, soussigné :

M.....
Contractant personnellement,
Ou agissant au nom et pour le compte de la société.....
Adresse.....
Numéro d'identification SIRET (1)
Numéro d'inscription au registre du commerce (1)(2)
Code d'activité économique principal NAF (1)
TVA intracommunautaire
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes

Les cocontractants soussignés, engageant ainsi les personnes physiques et morales ci-après groupées solidaires.

1^{er} cotraitant

M.....
Contractant personnellement,
Ou Agissant au nom et pour le compte de la société
Adresse
Numéro d'identification SIRET (1)
Numéro d'inscription au registre du commerce (1)(2)
Code d'activité économique principal NAF (1)
TVA intracommunautaire
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes

2^{ème} cotraitant

M.....
Contractant personnellement,
Ou Agissant au nom et pour le compte de la société
Adresse
Numéro d'identification SIRET (1)
Numéro d'inscription au registre du commerce (1)(2)
Code d'activité économique principal NAF (1)
TVA intracommunautaire
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes

3^{ème} cotraitant

acte d'engagement

M.....

Contractant personnellement,

Ou Agissant au nom et pour le compte de la société

Adresse

Numéro d'identification SIRET (1)

Numéro d'inscription au registre du commerce (1)(2)

Code d'activité économique principal NAF (1)

TVA intracommunautaire

Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes

Autres cotraitants (3)

.....
.....

Le maître d'œuvre, pour tout ce qui concerne l'exécution du présent marché est représenté par M, mandataire des contractants ci dessus groupés solidaires, dûment mandaté à cet effet.

Le contractant unique ou les contractants, après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés et du programme architectural et technique

Après avoir produit toutes les attestations prévues aux articles 44, 45 et 46 du Code des marchés publics 2006,

AFFIRMENT, sous peine de résiliation de plein droit du contrat, qu'aucune personnes physiques ou morales pour lesquelles ils interviennent ne tombent sous l'interdiction d' » coulant de l'article 50 de la loi du 14 avril 1952 modifiée

S'ENGAGENT, sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessous, à exécuter la mission de maîtrise d'œuvre dans les conditions ci-après définies, qui constituent l'offre.

(1) Pour les entreprises ou sociétés établies en France.

(2) Pour les entreprises étrangères, numéro et date d'inscription au registre équivalent.

(3) Compléter sur une feuille annexe les coordonnées de chaque cotraitant supplémentaire

Article 3 – Objet du marché

Le présent marché est un marché de maîtrise d'œuvre portant sur la réalisation de l'opération ci-dessous.

Désignation de l'opération :

L'ouvrage sur lequel porte la mission de maîtrise d'œuvre appartient à la catégorie « réutilisation ou réhabilitation d'ouvrages existants ».

Le maître d'ouvrage envisage, conformément au programme et à l'enveloppe prévisionnelle ci-annexés, une opération ayant pour objet :

La réhabilitation de bâtiments communaux pour l'installation de la « Maison pour tous » à Cesson.

Adresse : 96 avenue Charles Monier

Références cadastrales : BH0179

Surface foncière : 5 500 m²

Estimation de la surface à réhabiliter 1200 m²

Contenu de la mission :

Le contenu et l'étendue de la mission de maîtrise d'œuvre sont définis au CCAP et dans le programme architectural et technique

En outre seront confiées au titulaire des missions supplémentaires à la mission de base, à savoir :

- l'OPC, dans le cas où les travaux seront dévolus en lots séparés

Délai d'exécution :

Le délai global prévisionnel d'exécution du marché de maîtrise d'œuvre est d'environ 15 mois.

Les délais d'exécution de chaque élément de mission sont fixés comme suit :

Etudes d'avant-projet sommaire	5	semaines
Etudes d'avant-projet définitif	4	semaines
Etudes de projet	4	semaines
Dossier de consultation des entreprises	3	semaines
Travaux	41	semaines
Dossier des ouvrages exécutés	3	semaines

Le point de départ de chacun de ces délais est fixé à l'article 7 du CCAP.

Article 4 – Offre de prix

Conditions générales

L'offre de prix est réputée établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de novembre 2009 (m0).

Le coût prévisionnel est établi dans les conditions prévues à l'article 8 du CCAP.

Mission de base :

Le forfait provisoire de rémunération est calculé sur la base suivante :

* Enveloppe prévisionnelle des travaux :	670 000.00 € HT
* Taux de rémunération (t)	%
* Forfait provisoire de rémunération (FP)	€ HT.
*TVA :	€
*Montant TTC	€

Arrêté en lettres

à.....toutes taxes comprises.

La décomposition du forfait provisoire de rémunération (**FP**), montant du marché, fixé comme prévu ci-dessus, figure dans le tableau de l'annexe au présent acte d'engagement.

Le forfait de rémunération est rendu définitif dans les conditions prévues au CCAP.

Mission optionnelle :

Le maître d'ouvrage a décidé de confier au maître d'œuvre la mission optionnelle suivante :

Ordonnancement – Pilotage – Coordination rémunérée par le prix suivant :

Montant HT :

TVA 19,60% :

Montant TTC :

Arrêté en lettres à toutes taxes comprises

Article 5 – Prestations sous traitées

Le titulaire du marché pourra désigner, soit au marché soit en cours d'exécution, un sous-traitant.

L'acte spécial annexé au présent acte d'engagement indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement.

Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance. Cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Article 6 – Créance présentée en nantissement ou cession

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 (bénéficiaires des nantissements et cession de créances) du Code des marchés publics : M. le Maire.

- Le montant maximal de la créance que nous pourrions présenter en nantissement est de :

1^{er} co-traitant :

(en chiffres)€uros
(en lettres)
.....) TVA incluse.

2^{ème} co-traitant :

(en chiffres)€uros
(en lettres)
.....) TVA incluse.

3^{ème} co-traitant :

(en chiffres)€uros
(en lettres)
.....) TVA incluse.

Article 7 – Paiements

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit des comptes ouverts pour chacun des cotraitants suivants :

Contractant unique ou 1^{er} cotraitant

Compte ouvert au nom de :

Etablissement :

N° du Compte :

Code Banque..... Code guichet..... Clé RIB.....

2^{ème} cotraitant

Compte ouvert au nom de :

Etablissement :

N° du Compte :

Code Banque..... Code guichet..... Clé RIB.....

3^{ème} cotraitant

Compte ouvert au nom de :

Etablissement :

N° du Compte :

Code Banque..... Code guichet..... Clé RIB.....

Toutefois le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Article 8 – Déclaration

Nous affirmons, sous peine de résiliation de plein droit du marché, ou de sa mise en régie

- aux torts exclusifs de la société (ou du groupement économique) pour laquelle j'interviens, que celle-ci ne tombe pas
- aux torts exclusifs des sociétés pour lesquelles nous intervenons, que celles-ci ne tombent pas

sous le coup des interdictions découlant des articles 43 et 44 du Code des marchés publics.

Nous certifions sur l'honneur, et sous peine d'exclusion des marchés publics, que l'exécution des travaux ci-dessus mentionnés, sera réalisée avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L143-3, L143-5 et L620-3 du code du travail (modifié par le décret n°92.508 du 11.06.92).

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

acte d'engagement

NOTIFICATION DU MARCHE

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent marché » :

A, le

Signature du titulaire

En cas d'envoi en recommandé avec accusé de réception :

(coller l'AR)
